

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	5
Gestion et contacts	6
Organisation pratique	6

MINCOMU - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en information et communication vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des sciences de l'information et de la communication ;
- un accès direct aux masters proposés par l'Ecole de communication (moyennant compléments de formation éventuels): le master en communication, le master en journalisme et le master en sciences et technologies de l'information et de la communication.

MINCOMU - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des sciences de l'information et de la communication, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct aux masters en communication, en journalisme et en sciences et technologies de l'information et de la communication, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en information et communication.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les sciences de l'information et de la communication, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers les masters en communication, en journalisme ou en sciences et technologies de l'information et de la communication.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences de l'information et de la communication, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers les masters en communication, en journalisme ou en sciences et technologies de l'information et de la communication.
3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux sciences de l'information et de la communication avec rigueur.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique d'information ou de communication, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences économiques

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

Les étudiants inscrits à la mineure en Information et Communication ne suivent que la **partie magistrale** des cours et **sont dispensés des travaux pratiques**.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Cours obligatoires (20 crédits)

○ LCOMU1109	Enjeux des transitions en information et communication	Grégoire Lits	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LESPO1117	Information et Communication	Thibault Philippette	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LCOMU1105	Parcours universitaire I	Grégoire Lits Thibault Philippette	FR [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

Bloc

annuel

2 3

○ LCOMU1204	Écritures communicationnelles et journalistiques	Francois Brabant	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
-------------	--	------------------	---------------------------------	---	---

○ Une paire de cours (10 crédits)

parmi

✂ Journalisme

○ LCOMU1313	Récit médiatique et journalisme	Grégoire Lits	GL [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LCOMU1201	Journalisme I	Olivier Standaert	OS [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

✂ Communication

○ LCOMU1332	Relations publiques	Katia Delvalle	KB [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LCOMU1202	Communication et Organisation I	Damien Renard	DR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

✂ STIC (sciences et technologies de l'information et de la communication)

○ LCOMU1327	Méthodes d'évaluation d'un dispositif médiatique	Suzanne Kieffer	SK [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LCOMU1203	Média et Culture I	Andrea Catellani Sarah Sepulchre	CS [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINCOMU - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2026-sinf1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2026-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2026-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2026-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2026-hori1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2026-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2026-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2026-sbim1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2026-filo1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2026-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2026-soca1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2026-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2026-clas1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2026-edph1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2026-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2026-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure s'adresse prioritairement aux étudiants des programmes de bachelier en sciences humaines et sociales. Les étudiants des programmes de bachelier en sociologie et anthropologie, en sciences politiques, en économie, en gestion, en droit ou en lettres pourront naturellement y trouver un intérêt de formation complémentaire. Il convient également de souligner que la problématique de l'information, de la vulgarisation et de la médiatisation des connaissances fait de cette mineure une offre pertinente pour des étudiants des programmes de bachelier en sciences, sciences de la santé ou sciences exactes.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des activités orales et/ou écrites, d'autres feront intervenir l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation sont précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'université (voir <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)

Les étudiants peuvent trouver des informations complémentaires sur les modalités d'évaluation dans les cahiers de charges de chaque activité.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Accès au **master en communication** et au **master en journalisme**, en cas de réussite de cette mineure, direct pour

- le bachelier en sociologie et en anthropologie

- le bachelier en sciences politiques, orientation générale
- le bachelier en sciences économiques et de gestion
- le bachelier en sciences humaines et sociales
- le bachelier en histoire

et sous conditions pour les autres bacheliers.

Conditions consultables dans l'onglet "conditions d'admission" des masters concernés :

Master en communication : https://uclouvain.be/prog-corp2m-cond_adm

Master en journalisme : https://uclouvain.be/prog-ejl2m-cond_adm

- Accès sur dossier et sous conditions au **master en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC2M)** en cas de réussite de cette mineure.

Conditions consultables dans l'onglet "conditions d'admission" du master STIC : https://uclouvain.be/prog-stic2m-cond_adm

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle (SESP)

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Secteur des sciences humaines (SSH)

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: [Thibault Philippette](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative: [Laurence Minguet](#)
- Conseillère aux études: [Marie Lefèvre](#)

ORGANISATION PRATIQUE

1. Modalité d'organisation

Modalités d'inscription : SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure :

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à la mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail, s'identifier, cliquer sur "mon bureau",...)

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure entamée en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.